



**Conservatoire Botanique National de Brest**  
Antenne régionale des Pays de la Loire

## Plan de conservation directeur en faveur de la bruyère de Saint-Daboec (*Daboecia cantabrica* (Hudson) C. Koch) en région Pays de la Loire.



**Janvier 2008**  
**Jean LE BAIL**

avec le soutien financier de la Région des Pays de la Loire



Dans le cadre d'un programme associant la Direction  
Régionale des Pays de la Loire



Ministère de l'Écologie,  
du Développement  
et de l'Aménagement  
Durables  
Direction régionale de l'environnement  
PAYS-DE-LA-LOIRE



**Conservatoire Botanique National de Brest**  
**Antenne régionale des Pays de la Loire**

28 bis rue Baboneau 44100 NANTES – Tel : 02 40 69 70 55 – Fax : 02 40 69 76 61 –  
Courriel : [cbn.paysdeloire@cbnbrest.com](mailto:cbn.paysdeloire@cbnbrest.com) - Internet : <http://www.cbnbrest.fr/>

**Plan de conservation directeur en faveur de la bruyère  
de Saint-Daboec (*Daboecia cantabrica* (Hudson) C. Koch)  
en région Pays de la Loire.**

**Janvier 2008**

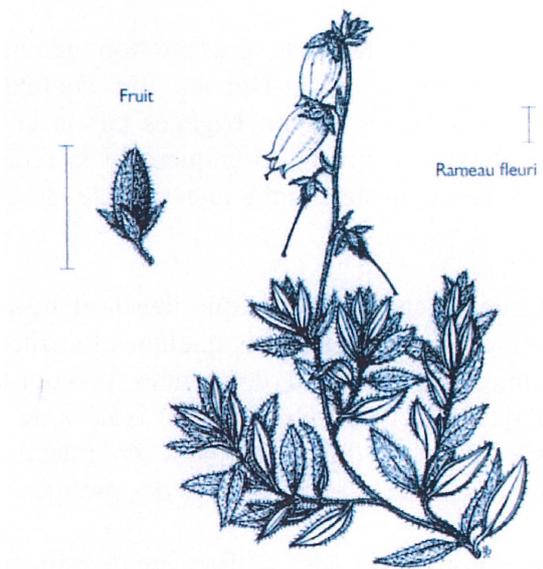
**Jean LE BAIL**

## RESUME

Le présent plan de conservation directeur fait une présentation générale des principales connaissances existantes sur la bruyère de Saint-Daboec, du contexte des populations présentes en Pays de la Loire et identifie les enjeux engagés par la conservation de cette plante à forte responsabilité patrimoniale. Il précède logiquement la rédaction d'un plan de conservation détaillé, dans la mesure où il susciterait une volonté d'action au niveau des acteurs locaux.

La Bruyère de Saint-Daboec est une plante subendémique ibéro-atlantique particulièrement rare dans notre région puisqu'elle n'est connue que dans quelques localités du sud du Maine-et-Loire (forêt de Brissac) et du sud est de la Vendée (communes de Saint-Cyr-des-Gâts et des environs). Les populations régionales de cette plante, qui sont isolées de l'aire de répartition principale, ont nettement régressé au cours du siècle passé en raison de l'évolution des pratiques agricoles notamment (mécanisation et changements des pratiques, déprise agricole).

La situation préoccupante des populations régionales de Bruyère de Saint-Daboec a conduit le Conservatoire Botanique National de Brest à retenir cette plante parmi les 12 taxons prioritaires devant bénéficier d'un programme d'action dans le cadre de la stratégie de conservation de la flore armoricaine dans la région des Pays de la Loire.



Détail d'un rameau florifère et du fruit en haut à gauche  
(extrait de l'inventaire des plantes protégées en France).



Bruyère de Saint-Daboec (*Daboecia cantabrica*)  
Plante entière (en haut à gauche), détail de l'inflorescence (en haut à droite),  
détail d'un rameau feuillé (en bas à gauche) et des fruits (en bas à droite).

## I. PRESENTATION GENERALE DE LA PLANTE

### 1. Description

La bruyère de Saint-Daboec, ou bruyère des Monts Cantabriques (*Daboecia cantabrica* (Hudson) Koch = (*Daboecia polifolia* Don = *Andromeda daboeci* L. = *Vaccinium cantabricum* Huds), est une plante appartenant à la famille des *Ericacées*.

Il s'agit d'un sous-arbrisseau (chamaéphyte ligneux) à feuillage persistant (plante dite sempervirente), de 10 à 70 centimètres, à port de bruyère, avec des tiges plus ou moins rampantes, portant des rameaux diffus, dressés, velus et glanduleux au sommet. Ces rameaux sont munis de petites feuilles persistantes, un peu coriaces, alternes, simples, ovales, vertes et luisantes sur le dessus et blanches tomenteuses sur le dessous. Ces feuilles sont munies d'un court pétiole et sont légèrement enroulées sur les bords et bordées de poils glanduleux.

Les fleurs qui s'épanouissent entre juin et août ont une corolle rose violacé, ciliée, en forme de grelot oblong, munie de quatre dents réfléchies et un calice à quatre lobes lancéolés, velus glanduleux. Ces fleurs sont inclinées et réunies par (3) 6 à 8 (12), en grappes terminales lâches et portées par des pédicelles velus et glanduleux qui égalent la moitié de la fleur.

Le fruit est une capsule oblongue, velue, dressée à quatre valves.

### 2. Ecologie

La bruyère de Saint-Daboec est une plante qui se développe dans les landes, les bois clairs, sur les talus des haies et en lisière des boisements. Dans le haut bocage vendéen où les landes (autrefois appelées « gâts ») sont devenues rares, cette bruyère ne se maintient plus aujourd'hui que très localement sur les talus qui bordent les haies du bocage, en lisière des bois et bosquets de châtaignier et de chênes, ainsi que sur certains accotements qui bordent les routes et chemins.

La bruyère de Saint-Daboec est une plante de pleine lumière (plante dite héliophile), des ourlets préforestiers, mésophile et thermophile (qui aime la chaleur). Elle se développe dans les régions au climat humide (dont la pluviométrie annuelle est comprise entre 800 et 900 mm dans notre région) et chaud (Jardin Botanique de Nantes, 1986 ; Rameau & al., 1989).

C'est une plante acidiphile qui croît sur les sols pauvres en bases, à pH acide, sur des substrats limoneux ou sableux, à humus de type mull acide à moder (Rameau & al, 1989).

Cette bruyère que l'on rencontre au sein de son aire de répartition depuis l'étage collinéen s'observe jusqu'à de très hautes altitudes (jusqu'à 1900 m d'altitude dans les montagnes Cantabriques, d'après Dupont, 1973).

La bruyère de Saint-Daboec appartient du point de vue phytosociologique, selon Rameau & al (1989), ainsi que Julve (1993), aux groupements végétaux des landes de l'ouest européen (landes cantabro et méditerranéo-atlantiques) relevant de l'ordre des *Ulicetalia minoris* Quantin 1935. Selon Botineau et Géhu (2005), *Daboecia cantabrica* est une des espèces caractéristiques de l'alliance du *Daboecion cantabricae* (Dupont ex Rivas Mart. 1979)

Rivas Mart., Fern. Gonz & Loidi 1999, qui regroupe les landes thermophiles, ibéro-atlantiques, principalement représentées en France dans le Pays basque (Collectif, 2002).

Vanden Berghen (1973), décrit dans les Pyrénées-Atlantiques (région de la Haute Soule) une association à fougère aigle et bruyère vagabonde (le *Pterido-Ericetum vagantis*), ayant la physionomie d'une fougèraie-lande, qui se développe sur les sols limoneux plus ou moins profonds. Cette association qu'il rattache à l'alliance de l'*Ericion umbellatae*, comprend parmi les espèces caractéristiques et différentielles : *Daboecia cantabrica*, *Simethis planifolia*, *Scilla verna* accompagnés de diverses espèces caractéristiques et différentielles des *Calluno vulgaris* – *Ulicetea minoris*, et des *Ulicetalia minoris*, telles que *Calluna vulgaris*, *Ulex gallii*, *Polygala serpyllifolia*, *Cuscuta epithymum*, etc.

Dans ses stations pyrénéennes, *Daboecia cantabrica* est surtout accompagnée par *Erica vagans*, *Vaccinium myrtillus*, *Deschampsia flexuosa*, *Erica cinerea*, *Ulex gallii*, *Pteridium aquilinum*, *Calluna vulgaris*, *Scilla verna*, etc.

Vanden Berghen (1973), cite aussi la présence dans la région proche de la Haute Soule, dans les Pyrénées, d'un groupement à *Daboecia cantabrica* et *Ulex europaeus* (le *Daboecio-Ulicetum europeae* (Guinea 1949) Br.- Bl. 1967). Selon cet auteur, ce groupement offre souvent l'aspect d'un fourré dense et haut qui peut parfois atteindre plus de deux mètres. Braun-Blanquet (*in* Vanden Berghen, 1973) décrit par ailleurs au sein de l'association à bruyère de Saint-Daboec et ajonc d'Europe, une sous-association à ajonc de le Gall (*Ulex gallii*) aux altitudes supérieures (560 à 1000 m) correspondant à l'étage du hêtre et une sous-association type notée dans l'étage du chêne.

Dans le haut bocage vendéen, la bruyère de Saint-Daodec est le plus souvent accompagnée par tout un lot de plantes caractéristiques des landes et des ourlets forestiers comme : *Asphodelus albus*, *Brachypodium pinnatum*, *Calluna vulgaris*, *Carum verticillatum*, *Cytisus scoparius*, *Deschampsia flexuosa*, *Erica cinerea*, *Erica ciliaris*, *Erica scoparia*, *Festuca heterophylla*, *Frangula alnus*, *Hypericum pulchrum*, *Lathyrus montanus*, *Molinia caerulea*, *Potentilla erecta*, *Pteridium aquilinum*, *Danthonia decumbens*, *Jasione montana*, *Serratula tinctoria*, *Solidago virgaurea*, *Stachys officinalis*, *Succisa pratensis*, *Veronica officinalis*, *Teucrium scorodonia*, *Ulex europaeus*, *Ulex minor*, *Lonicera periclymenum*, *Conopodium denudatum*, *Hieracium umbellatum*, *Hieracium sabaudum* etc.

Les relevés de végétation publiés dans la base de données « SOPHY » (Banque de données Botaniques et Ecologiques : <http://sophy.u-3mrs.fr/sophy.htm>), font apparaître en particulier parmi les plantes écologiquement similaires présentes dans nos relevés diverses espèces comme : *Ulex europaeus*, *Erica cinerea*, *Pteridium aquilinum*, *Hieracium umbellatum*, *Ulex minor* et *Asphodelus albus*.

Les relevés phytosociologiques effectués par le Jardin Botanique de Nantes en 1985 et par le Conservatoire Botanique de Brest en 2007, en Vendée sur quelques unes des stations situées sur les communes de Saint-Cyr-des-Gâts et de Cezais, sont à rapprocher semble t'il du groupement à *Daboecia cantabrica* et *Ulex europaeus* décrit par Braun-Blanquet (1967) dans les Pyrénées (Pays-Basque) : le *Daboecio-Ulicetum europeae* (Guinea 1949) Br.- Bl. 1967.

Celui-ci identifie notamment une variante de l'association avec *Pteridium aquilinum* et *Brachypodium pinnatum* qui semblerait correspondre aux relevés effectués dans le haut bocage vendéen.

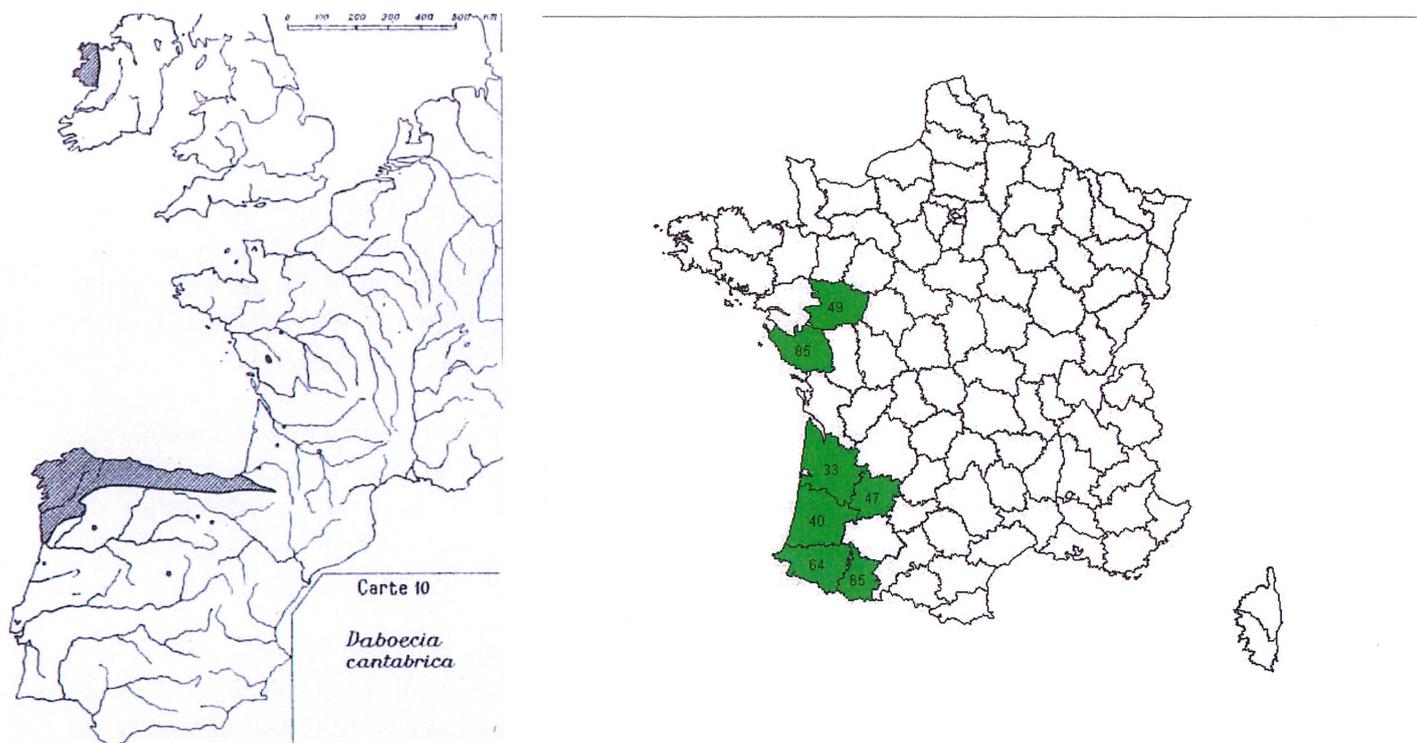


Figure 1 - Carte de répartition de la bruyère de Saint-Daboec en Europe (P. Dupont, 1962) et France.

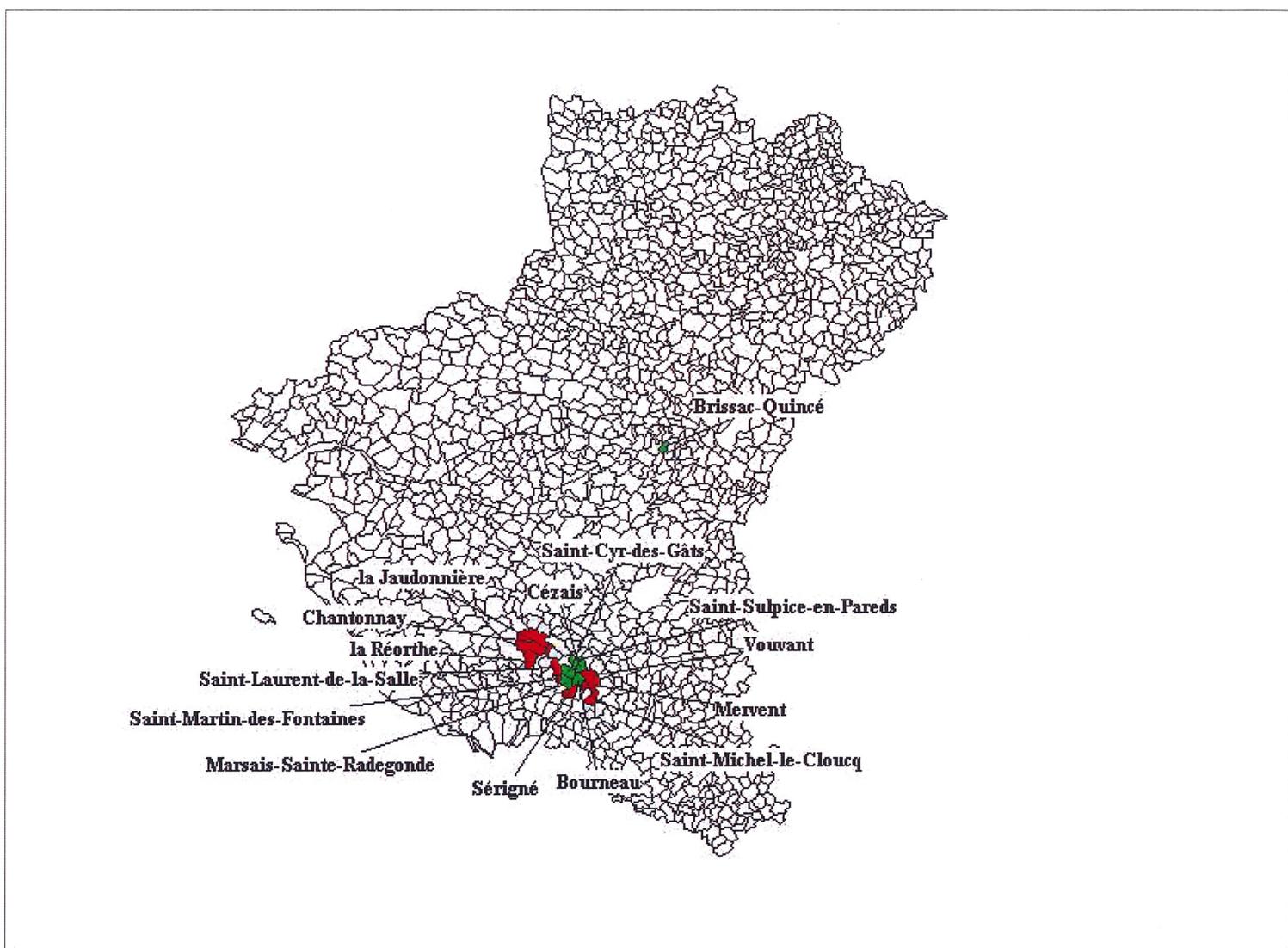


Figure 2 - Carte de répartition de la bruyère de Saint-Daboec dans la région des Pays de la Loire (en vert : communes où l'espèce est encore présente ; en rouge communes où elle est présumée disparue).

### 3. Répartition

La bruyère de Saint-Daboec est une espèce euatlantique (ibéro-atlantique) qui peut être considérée comme une espèce subendémique de France. Son aire mondiale de répartition couvre en effet le nord-ouest de la péninsule Ibérique depuis le nord du Portugal, en passant par le nord-ouest de l'Espagne (Galice), jusqu'au sud-ouest de la France (Pays-Basque,), avec quelques localités disjointes dans le sud-ouest et l'ouest de la France et en Irlande.

P. Dupont (1962) précise qu'elle est commune au Portugal dans le Minho, et très commune en Espagne dans toute la partie atlantique. Son aire de répartition déborde dans ce dernier pays légèrement vers l'intérieur, dans le Leon, la province de Palencia, les montagnes de Burgos et de Logrono. Elle est aussi présente en Castille au col de Somosierra et à la Alcarria, et atteint de grandes altitudes dans la chaîne cantabrique (base de l'étage subalpin).

En France, la bruyère de Saint-Daboec est commune, selon P. Dupont (1962), dans les Pyrénées-Atlantiques, excepté dans la partie nord et nord-est de ce département. Elle possède aussi quelques localités isolées dans les Hautes-Pyrénées, les Landes, le Lot-et-Garonne, la Gironde, la Vendée et le Maine-et-Loire. Il considère d'autre part que sa présence est douteuse dans la Tarn-et-Garonne et quelle a été introduite dans une localité de Basse-Normandie située sur la commune de Brix dans le département de la Manche, ce que confirme aussi Besnou (*in* Provost & Lecointe, 1987). Il précise enfin que sa présence en Irlande est uniquement signalée dans le nord-ouest de l'île, dans les comtés de Mayo et Galway, jusqu'à 600 m d'altitude.

### 4. Valeur patrimoniale et statut de protection

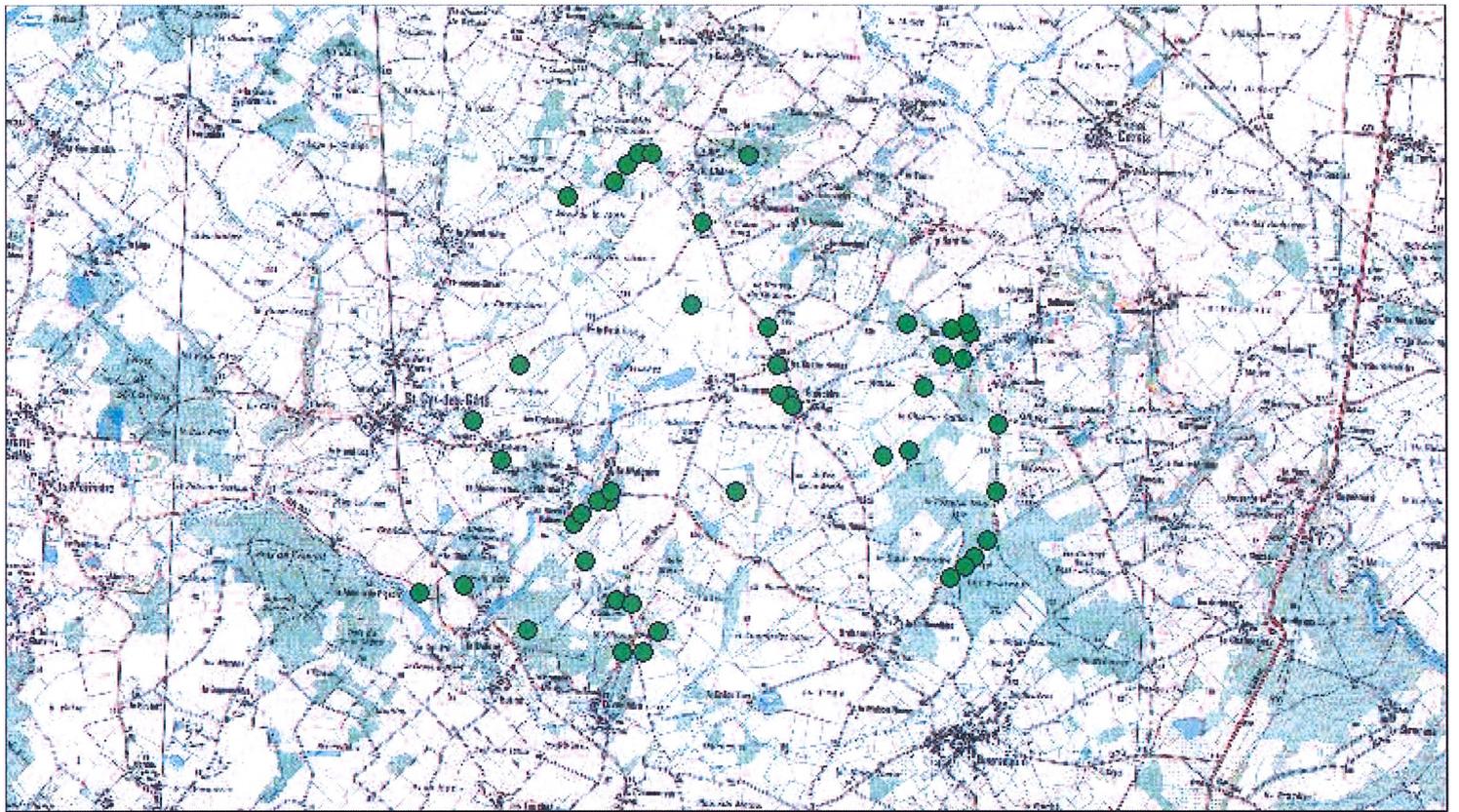
Cette plante rare en France, possède toutefois encore de belles stations dans le Pays Basque, mais ne se trouve plus qu'en populations réduites dans ses autres localités. Elle bénéficie du statut de plante protégée en France (arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national, modifié par l'arrêté du 31 août 1995).

Elle est aussi inscrite du fait de sa rareté au niveau national parmi les espèces à surveiller en France figurant au tome II du livre rouge de la flore menacée de France (Olivier & al, 1995).

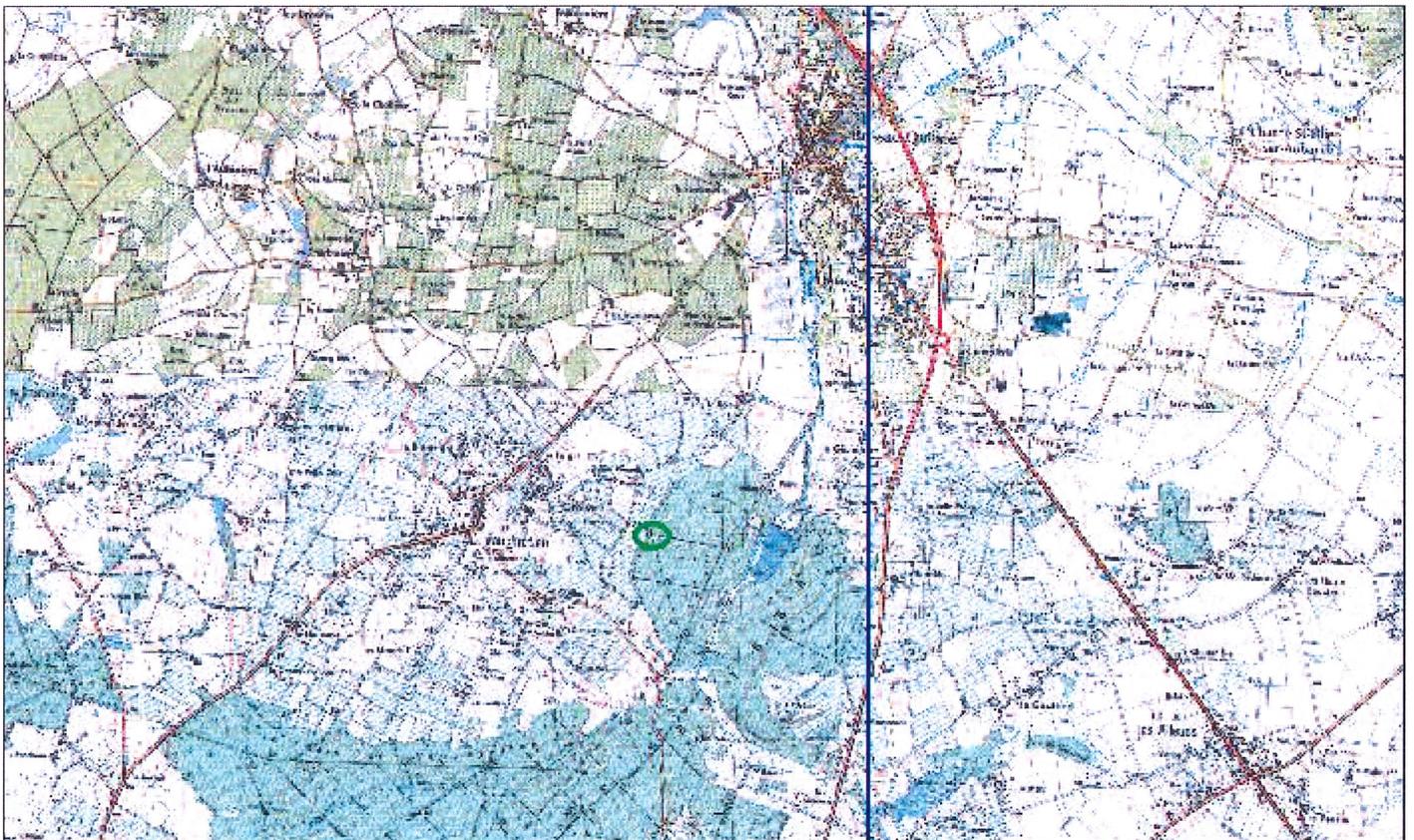
Elle figure en outre en raison de sa rareté dans le Massif armoricain et dans les Pays de la Loire notamment, parmi les taxons prioritaires figurant à l'annexe I de la liste rouge armoricaine (Magnanon, 1993), à l'annexe 3 de la liste rouge régionale des Pays de la Loire (taxon très rare ayant subi une forte régression, rangé dans la catégorie EN – en danger de disparition dans la région) (Lacroix & al., 2008), ainsi que sur la liste rouge du département de Vendée (Lachaud & al., 2002).

### 5. Atteintes et menaces

P. Dupont (2001), considérait que de nombreuses stations du bocage vendéen avaient déjà disparu et que les rares stations qui subsistaient encore jusqu'à récemment étaient plus ou moins menacées selon lui, par les travaux routiers, le remembrement et le non entretien des haies et des talus, qui avaient favorisé l'embroussaillage et l'eutrophisation des stations.



Localisation des stations de Bruyère de Saint-Daboec sur le secteur de Saint-Cyr-des-Gâts et ses environs (Vendée) (fond SCAN 25).



Localisation approximative de la station de Bruyère de Saint-Daboec en forêt de Brissac (commune de Brissac-Quincé - Maine-et-Loire) (fond SCAN 25).

Les observations effectuées par le Conservatoire Botanique en 2001 et 2007 sur les communes de Saint-Cyr-des-Gats et de Bourneau, confirment malheureusement cette tendance négative et font le constat de la disparition d'un certain nombre de stations du fait de la destruction du milieu (environ 28 % des cas), de la concurrence exercée par les autres espèces végétales (environ 44 % des cas), ainsi que de l'eutrophisation du milieu ou des pratiques d'entretien des talus et des haies inadaptées.

## **II. ETAT DES LIEUX DES POPULATIONS REGIONALES**

### **1. Localisation des stations en Pays de la Loire**

La bruyère de Saint-Daboec est principalement connue en Pays de la Loire dans quelques rares localités du sud-est du département de la Vendée entre Fontenay-le-Comte et Chantonnay (région du Haut Bocage vendéen), selon Dupont (1986, 2001). Elle est aussi présente dans une unique localité du département du Maine-et-Loire qui se situe en forêt de Brissac (Corillion, 1978).

C'est une espèce très rare et en forte régression qui figure aujourd'hui parmi les taxons les plus menacés de notre région.

#### **a. Les observations anciennes**

Cette plante fut découverte pour la première fois dans la région des Pays de la Loire, en 1811, en forêt de Brissac, par Millet, en deux points de ce massif forestier (Corillion, 1978). L'herbier du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes contient d'ailleurs un spécimen provenant de cette forêt, prélevé en 1850 par Bourgault-Ducoudray, ainsi que deux autres échantillons (dont un datant de 1847) provenant de la même collection (Bourgault-Ducoudray), dont l'origine est incertaine (Loire-atlantique-Nantes ?) ou bien inconnue.

Cette bruyère est découverte par la suite en Vendée, sur la commune de Sérigné en 1905, par R. Louis (bulletin de la Société Botanique des Deux-Sèvres, 1942) selon Dupont (1995).

Des Abbayes & al, dans la flore du Massif armoricain (1971), précisent pour le département de la Vendée : « ça et là entre Saint-Martin-des-Fontaines, Saint-Cyr-des-Gats (au Chêne Rond !), Bourneau, Sérigné (Gadeceau) ; gare de Vouvant, Mervent, bordure ouest du bassin de Chantonnay jusqu'à la Caillère, Saint-Laurent-de-la-Salle, la Jaudonnière, la Rhéorthe (Chevalier) ; près du pont entre Cézais et la Rardière ! (Charrier) ». Ils citent aussi pour le Maine-et-Loire les observations de Boreau en forêt de Brissac.

Corillion (1978), précise que l'unique connue en forêt de Brissac du temps de Préaubert (1893-1931), aurait été partiellement détruite lors de l'ouverture d'une carrière et que le petit nombre d'individus encore présents en 1956-57 ne s'était apparemment pas maintenu malgré les tentatives de protection mises en place à l'époque. Elle sera cependant revue par la suite dans ce massif forestier durant les années 1970 (Jardin Botanique de Nantes, 1986).

## b. Les observations contemporaines

Cette bruyère autrefois visiblement plus répandue dans le bocage Vendéen ne subsistait malheureusement plus jusqu'à récemment que dans quelques stations éparses situées sur les communes de Saint-Cyr-des-Gâts, principalement, et plus ponctuellement sur les communes voisines de Cézais, Bourneau, Saint-Sulpice-en-Pareds, et de Marsais-Sainte-Radegonde. Les autres stations citées par des Abbayes & al. (1971), sur les communes de Saint-Martin-des-Fontaines, Sérigné, Vouvant, Mervent, Saint-Laurent-de-la-Salle, la Jaudonnière, la Réorthie, Chantonay et Saint-Michel-le-Cloucq, ne semblent pas avoir été revues récemment.

Les inventaires réalisés entre 1993 et 1997 dans cette partie du haut bocage vendéen et notamment ceux réalisés en 1993 par D. Voetzel, dans le cadre de la pré-étude d'aménagement foncier de la commune de Saint-Cyr-des-Gâts, qui concentre la majorité de la population Vendéenne, faisaient état de la présence de plusieurs dizaines de stations (environ 70 stations ou sous-stations essentiellement réparties dans les deux tiers est de cette commune). Quelques autres stations plus ponctuelles situées sur les communes limitrophes de Bourneau, Saint-Sulpice en Pareds et Cézais semblaient par ailleurs s'être maintenues.

Un recensement plus récent de l'ensemble des stations présentes sur la commune de Saint-Cyr-des-Gâts et les communes voisines, effectué au cours de l'année 2001 par l'antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (O. Brindejonc et P. Lacroix), faisait état de la présence de 54 stations ou sous-stations. Près d'une quarantaine de stations qui étaient encore signalées durant les années 1980 et 1990, n'ont en revanche pas retrouvées au cours de cet inventaire.

En Maine-et-Loire, cette bruyère ce serait visiblement maintenue en forêt de Brissac, et aurait été revue en quelques points de ce massif forestier en 1983 (Jardin Botanique de Nantes, 1986), 1992 (Groupe Botanique LPO, 1993), puis plus récemment en 2000 par L. Marsault (M.C. Marzio, comm. pers).

Communes	Département	Années d'observation	Auteurs
Saint-Martin-des-Fontaines	Vendée		E. Gadeceau (in des Abbayes et al., 1971)
Sérigné	Vendée		E. Gadeceau (in des Abbayes et al., 1971)
<b>Saint-Cyr-des Gats</b>	Vendée		E. Gadeceau (in des Abbayes et al., 1971)
		<b>1985, 1991, 1997</b>	P. Dupont
		<b>1986</b>	Anonyme (1983)
		<b>1992</b>	B. Toussaint
		<b>1993</b>	D. Voetzel
		<b>1995</b>	Jardin Botanique de Nantes
<b>Bourneau</b>	Vendée		E. Gadeceau (in des Abbayes et al., 1971)
		1974	Jardin Botanique de Nantes
		<b>1982</b>	D. Malengreau
		<b>1982, 1991</b>	P. Dupont (1983, 1986)

			Anonyme (1986)
		<b>1993</b>	D. Voetzel
		<b>1997</b>	M. Godreau
Vouvant	Vendée		A. Chevalier (in des Abbayes et al., 1971)
Mervent	Vendée		A. Chevalier (in des Abbayes et al., 1971)
Saint-Laurent-de-la-Salle	Vendée		A. Chevalier (in des Abbayes et al., 1971)
La Jaudonnière	Vendée		A. Chevalier (in des Abbayes et al., 1971)
La Réorthie	Vendée		A. Chevalier (in des Abbayes et al., 1971)
Chantonay	Vendée		P. Dupont (1986)
Saint-Michel-le-Cloucq	Vendée	1941	A. Chevalier (1942,1995)
<b>Cezais</b>	Vendée		Dupont (1995)
<b>Marsais-Sainte-Radegonde</b>	Vendée	<b>1992</b>	B. Toussaint
<b>Saint-Sulpice-en-Pareds</b>	Vendée	<b>1997</b>	Dupont
<b>Brissac-Quincé</b>	Maine-et-Loire		L. Crie (1886)
			R. Corillion (1973, 1978)
		<b>1983</b>	P. Dupont
			Anonyme (1983)
			Anonyme (1993)
		<b>1992</b>	M. C. Marzio
		<b>2000</b>	L. Marsault

Tableau 1 - Récapitulatif des données anciennes (antérieures à 1971), citées par Henri des Abbayes & al. dans la flore du Massif armoricain (1971) et des observations plus récentes extraites de la base de données flore du Conservatoire Botanique National de Brest (base *Calluna*).

## 2. Mesures de conservation déjà mises en oeuvre

Des collectes de graines ont été effectuées par le Conservatoire Botanique au début des années 1980 afin de constituer un premier stock de graines et d'envisager une mise en culture.

Un recensement exhaustif des stations présentes sur la commune de Saint-Cyr-des-Gâts, qui abrite la quasi totalité de la population régionale et du département de la Vendée a été réalisé en 1993 par D. Voetzel pour le compte du bureau d'étude Atlam, dans le cadre de la pré-étude d'aménagement foncier de cette commune. Cet inventaire effectué dans la perspective d'un porter à connaissance en vue d'une protection maximale des stations encore présentes à cette époque n'a malheureusement pas permis d'éviter la destruction volontaire ou involontaire de certaines des stations (D. Voetzel, com. pers.).

Un recensement plus récent de l'ensemble des stations sur cette même commune et les communes limitrophes a été à nouveau entrepris en 2001 par le Conservatoire Botanique (P. Lacroix et O. Brindejonc), afin de dresser un nouvel état des lieux de la population vendéenne

et d'identifier plus précisément les problématiques liées à la conservation de ce taxon dans cette partie de notre région .

### **III. IDENTIFICATION DES PROBLEMATIQUES GENERALES DE CONSERVATION ET CONDITIONS DE MAINTIEN DE L'ESPECE DANS LE REGION**

La situation actuelle des populations de Bruyère de Saint Daobec en Pays de la Loire est particulièrement préoccupante. Diverses stations ont malheureusement disparu et celles qui se maintiennent sont dans une situation précaire du fait de la faiblesse des effectifs et des menaces qui pèsent sur elles. Cette population relictuelle, déjà fortement amoindrie, risque de disparaître à plus ou moins long terme si des mesures de conservation ne sont pas mises en œuvre rapidement.

La région des Pays de la Loire présente une responsabilité importante dans la conservation de la bruyère de Saint-Daobec, en raison de la situation particulière de ses populations qui se situent en marge de l'aire de répartition de l'espèce, principalement centrée sur le nord-ouest de la péninsule Ibérique. Cette population relictuelle reste fragile du fait de la faiblesse des effectifs (quelques individus tout au plus dans la plupart des stations) et de la précarité des stations qui restent fortement menacées.

Diverses causes sont à l'origine de la régression de la population du bocage vendéen. On peut citer parmi les principales :

- **l'envahissement progressif des talus et des haies par les fourrés de ronces ou de prunelliers en particulier, ou bien par la fougère aigle, etc) du fait de l'abandon de l'entretien tel qu'il était pratiqué par le passé par les propriétaires et les exploitants.**
- **les nouvelles techniques d'entretien mécaniques des talus, des bords de haies, des lisières et des accotements des routes et chemins qui semblent inadaptées (grirobroyage et taille mécanique des haies trop sévères et trop fréquents effectués au ras du sol, avec absence d'exportation des déchets favorisant l'eutrophisation), et sont effectuées à une période inappropriée, ne permettant pas à la plante de se développer normalement et de fleurir, fructifier et produire de nouvelles semences, nécessaires au renouvellement de la population.**
- **la destruction volontaire ou involontaire des stations au cours des travaux agricoles entre autre (arasement des talus et des haies).**

La conservation de la population régionale de bruyère de Saint-Daobec dans ses stations nécessitera la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures qui porteront notamment sur la sensibilisation et l'information des acteurs locaux afin notamment d'adapter les techniques d'entretien des talus et des bermes aux exigences de cette plante. La mise en place dans le cadre des mesures agri-environnementales de contrats incitant les exploitants agricoles à entretenir les haies de façon respectueuse, permettrait aussi de préserver un certain nombre de stations encore existantes.

Il faudrait aussi envisager compte tenu de la situation préoccupante de la population de bruyère de Saint-Daboec dans notre région de poursuivre les collectes de semences au cours des années à venir sur les diverses stations du bocage vendéen, mais aussi et surtout sur l'unique station du Maine-et-Loire, afin d'obtenir une plus grande diversité génétique en banque de graines. Il apparaît par ailleurs nécessaire d'effectuer dès que possible la mise en culture de quelques spécimens, à partir des premiers lots de semences récoltés, afin de produire des semenciers qui permettront de constituer un stocks de graines plus important et d'envisager éventuellement à terme, si la situation venait à se dégrader, la réimplantation de l'espèce dans un certain nombre de stations où la plante est aujourd'hui disparue.

Il semblerait aussi opportun de pouvoir réaliser dès que possible un nouveau recensement de l'ensemble des stations de bruyère de Saint-Daobec du haut bocage Vendéen (y compris les stations où l'espèce est aujourd'hui présumée disparue) et vérifier si la station de la forêt de Brissac s'est maintenue. Cela permettrait de dresser un nouvel état des lieux de la population régionale et définir les mesures de conservation à mettre en œuvre sur les stations qui ont subsisté.

Un suivi régulier des stations pourrait être par ailleurs mis en place au cours des années suivantes afin de suivre leur évolution et de prévenir toute destruction involontaire.

Divers partenaires seraient à associer à la mise en œuvre d'un plan de conservation de la bruyère de Saint-Daobec. C'est notamment le cas :

- des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles,
- des Conseils Généraux de Vendée, et de Maine-et-Loire,
- de la Chambre d'Agriculture de Vendée,
- des associations de protection et d'étude de l'environnement de Vendée (A.D.E.V., Naturaliste Vendéen) et de Maine-et-Loire (LPO Anjou, Société d'Etude Scientifiques de l'Anjou),
- des communes de Saint-Cyr-des-Gâts, Bourseguin, Bourneau, Saint-Sulpice en Pareds (en particulier, services communaux chargés de l'entretien de la voirie) et de Brissac-Quincé,
- du Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays de la Loire,
- de la Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire,
- du Conseil Régional des Pays de la Loire.

## **Bibliographie**

BOTINEAU M., GEHU J.-M., 2005 – les Landes atlantiques. Données pour un prodrome des végétations de France, Colloques phytosociologiques, Vol. XXVI : p. 131. Actes du colloque organisé à L'Université Paris-sud (Orsay), 1996.

BRAUN-BLANQUET J., 1967 – Vegetationsskizzen aus dem Baskenland mit Ausblicken auf das weitere Ibero-Atlantikum. II. Teil- Tabellen Vegetation, XIV (1-4)

CHEVALIER A., 1942 – Découverte d'une nouvelle station de *Daboecia cantabrica* dans la Vendée par M. et H. Botton. Bulletin de la Société Botanique de France, tome 89, 239-240.

COLLECTIF, 1993 – Taxons rares ou menacés du Massif armoricain, quelques découvertes récentes intéressantes. E.R.I.C.A., n°4.

COLLECTIF, 2002 – Prodrome des végétations de France. Publications Scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturel – Collection Patrimoine Naturel, Société Française de Phytosociologie.

CORILLION, R., 1978 – Flore et végétation du Massif armoricain. Premier supplément pour l'Anjou armoricain et les territoires limitrophes. Travaux du Laboratoire de Biologie Végétale et de Phytogéographie, Institut de Recherche Fondamentale et Appliquée, U.C.O., Angers, Fascicule 30.

CORILLION, R., 1988 – Réflexions sur la présence de *Daboecia cantabrica* (Huds.) C. Koch, en forêt de Brissac. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou, n° 71 : 11-13.

DES ABBAYES H., CLAUSTRES G., CORILLION R., DUPONT P., 1971 – Flore et végétation du Massif armoricain, tome 1, Presses universitaires de Bretagne, 1226 p.

DANTON P., BAFFRAY M., 1995 – Inventaire des plantes protégées en France. Paris, 293 p.

DUPONT P., 1962 – La flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique. Toulouse, 414 p.

DUPONT P., 1973 – Les limites altitudinales des landes atlantiques dans les montagnes Cantabriques (nord de l'Espagne). Colloque international sur la végétation des landes d'Europe occidentale (Nardo-Callunetea). Association internationale phytosociologique-Société Botanique de France-Amicale phytosociologique, Lille, 1-3 octobre 1973.

DUPONT P., 1983 – Remarques sur les espèces végétales protégées ou méritant de l'être en Loire-Atlantique et en Vendée. Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, nouvelle série, tome 5, (2), 94-105.

DUPONT P., 1986 – Les grands traits de la végétation vendéenne. Bulletin de la Société Botanique de France, 133, Lettres botaniques (1), 25-40.

DUPONT P., 1995 – Supplément (jusqu'à l'année 1974) à la flore du Massif armoricain. Publication posthume de Henry des Abbayes. Erica n° 7, Bulletin de Botanique armoricaine, p. 3-76.

DUPONT P., 2001 – Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée, état et avenir d'un patrimoine. Ed. Siloë, tome I, 175 p, tome II, cartes et commentaires, 159 p.

GEHU J.-M., 1973 – Essai pour une classification phytosociologique des landes atlantiques Françaises. Colloques phytosociologiques, II, les Landes.

JARDIN BOTANIQUE DE NANTES, 1986 – *Daboecia cantabrica* (Huds.) C. Koch dans le sud-armoricain. Index seminum, Nantes.

JULVE PH., 1993 – Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires). Lejeunia, Nouvelle série, n° 140.

LACHAUD A., LACROIX P., & BRINDEJONC O., 2002 – Analyse de la flore de la Vendée. Enjeux du patrimoine floristique départemental. Conservatoire Botanique National de Brest, Antenne régionale des Pays de la Loire – Conseil Général de la Vendée.

LACROIX P., LE BAIL J., HUNAULT G., BRINDEJONC O., THOMASSIN G., GUITTON H., GESLIN J. & PONCET L., 2008 - Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire. Conservatoire Botanique National de Brest, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Région Pays de la Loire, 47 p. + annexes.

MAGNANON S., 1993 – Liste rouge des espèces végétales rares et menaces du Massif armoricain. ERICA n° 4 : 1-22.

OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H., 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires ; Tome II (à paraître) : Espèces à surveiller. Muséum National d'Histoire Naturelle-I.E.G.B.

RAMEAU J.-C, MANSION D., DUME G., 1989 – Flore forestière française, guide écologique illustré. Tome 1 : Plaines et collines. Institut pour le Développement Forestier, 1785 p.

VANDEN BERGHEN C., 1973 – Les landes à *Erica vagans* de la Haute Soule (Pyrénées-Atlantiques, France). Colloque international sur la végétation des landes d'Europe occidentale (*Nardo-Callunetea*). Association internationale phytosociologique-Société Botanique de France-Amicale phytosociologique, Lille, 1-3 octobre 1973.

